



AMÉNAGEMENT

RN82 < BALBIGNY

NEULISE > 2x2 voies

LES GRANDES LIGNES DE L'AMÉNAGEMENT DE LA RN82

UN PROJET STRATÉGIQUE POUR L'ÉTAT ET POUR LE TERRITOIRE LIGÉRIEN

L'aménagement à 2x2 voies de la RN82 entre Neulise et Balbigny s'inscrit dans un programme d'aménagement plus global de la liaison entre Cosne-sur-Loire (Nièvre) et Balbigny. Cet itinéraire relie les territoires traversés à Paris et à l'Europe du Nord et offre une alternative au passage par la vallée du Rhône (A6) pour le trafic de transit nord-sud. L'opération Neulise - Balbigny est la seconde du volet routier du CPER 2015-2020 de Rhône-Alpes, de part son volume financier. Ce projet est également une opération majeure pour le département de la Loire : il permettra de relier, par un itinéraire intégralement à 2x2 voies, Roanne à Clermont-Ferrand, Saint-Étienne et, avec la future liaison A89-A6, Lyon.

UN CHANTIER D'ENVERGURE

Sur plus de 4,5 km, le tracé de la voie express s'inscrit dans un environnement vallonné et très riche en matière de faune et de flore. Six ouvrages d'art sont nécessaires pour compenser les dénivélés du terrain ou assurer la liaison avec les bourgs environnants. Parmi les autres caractéristiques distinctives de l'opération on peut signaler :

- > la construction de la nouvelle RN82 en parallèle de la route actuelle pour ne pas perturber la circulation,
- > l'aménagement de six bassins de traitement des eaux,
- > le raccordement à l'A89 au sud.

Le coût des travaux, financés par l'État, s'élève à 55 M€.

LA RÉDUCTION DES NUISANCES

Un des principaux buts poursuivis par cet aménagement est l'amélioration de la sécurité de ce tronçon. Un soin particulier est également apporté à la lutte contre le bruit, avec la construction de merlons et d'écrans acoustiques et la prise en charge de travaux d'isolation de façade.

L'État a également été très attentif aux solutions à mettre en place pour limiter les nuisances en phase chantier. Les accès spécifiques au chantier pour les entreprises sont réduits au strict minimum afin de limiter la circulation partagée avec les riverains.

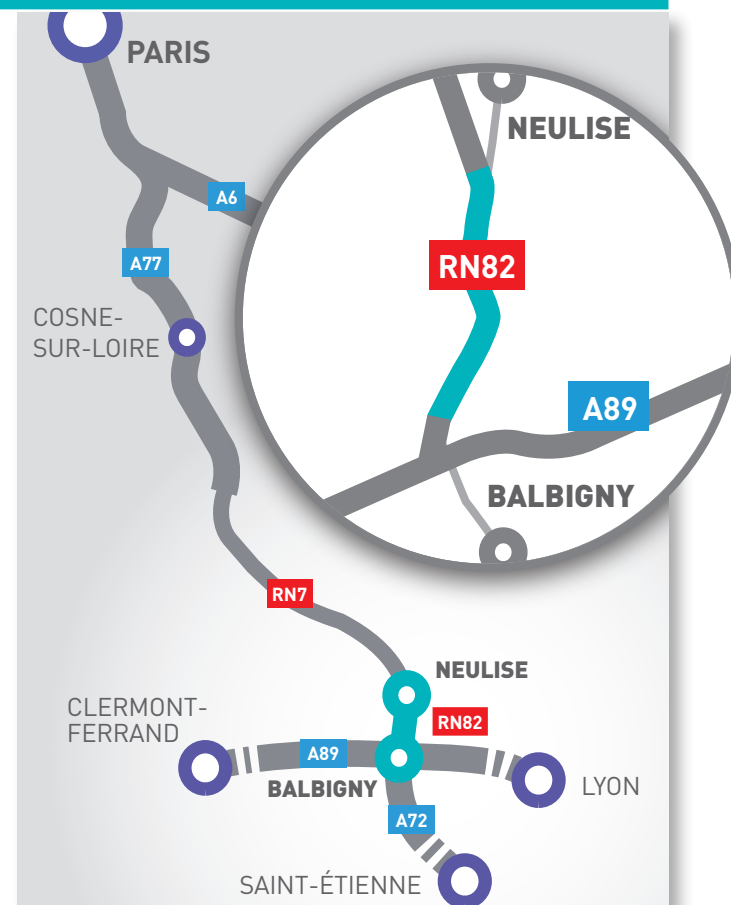
De manière générale, l'État sera soucieux de perturber le moins possible la vie locale et sera à l'écoute des difficultés qui pourront être remontées *via* les agents sur place (installations au sud du chantier, au lieu-dit La Moissonnière) ou *via* les maires.

LES CHIFFRES-CLÉS

4,5 km de travaux

6 ouvrages d'art

55 millions € de travaux financés par l'État



UN CHANTIER RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



Dès le début du projet, une étude a été confiée à un bureau d'études spécialisé (BE Latitude) dans le but de préserver au maximum les milieux naturels.

Avec le recrutement d'un coordinateur environnement (Écostratégie) et la mise en œuvre d'un Plan de Management Environnemental (PME), la démarche a permis au maître d'ouvrage d'obtenir une certification ISO 14001 pour ce chantier.

Cette organisation a pour but de répondre aux enjeux du secteur traversé : 60 espèces animales, 2 espèces végétales protégées ainsi qu'un corridor écologique d'intérêt régional.

D'importantes mesures environnementales sont ainsi mises en œuvre :

- > 4,55 Ha de zones humides et 9 Ha de bois recréés,
- > 600 m de cours d'eau rétablis en site propre,
- > adaptation des solutions d'assainissement,
- > aménagements paysagers adaptés à la faune,
- > etc.

LA NORME ISO 14001

C'est la référence mondiale pour la mise en place d'un système de management de l'environnement. Elle aide à limiter les impacts d'une activité sur l'environnement.

Au-delà de la diminution des consommations d'eau, d'énergie, de matières premières et de déchets, la mise en œuvre de la norme ISO 14001 permet également de réduire les émissions de gaz à effet de serre.



LES ACTEURS DU PROJET

> **Financement : État 100%**

> **Maître d'ouvrage : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes (DREAL RA)**

> **Maître d'œuvre : Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE)**

> **Réalisation : entreprises de travaux**

LES GRANDES ÉTAPES DU CHANTIER

Les travaux principaux de terrassement et d'ouvrages d'art ont démarré en juillet 2015.

Le planning général est le suivant.

